



AVIS PUBLIC

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, que le Conseil municipal de la Ville de Marieville adoptera, lors de la séance extraordinaire qui aura lieu le mardi 13 décembre 2016, à 19 h 30, à la salle des délibérations du conseil située au 682 de la rue Saint-Charles à Marieville, les prévisions budgétaires 2017 et le programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 de la Ville de Marieville.

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Marieville, le vingt-quatre novembre deux mille seize (24 novembre 2016).

La greffière,

Mélanie Calgaro, notaire

Avis public 16-44